

Saskatchewan se sont réjouies de faire partie de la confédération, il a dit là une grande vérité. Comment Son Excellence aurait-elle pu venir à une autre conclusion, entourée qu'elle était alors d'une population heureuse de voir leur pays bénéficier d'une telle faveur? Mais elle aurait pu aller plus loin et dire qu'il y a dans l'esprit du peuple un mécontentement qu'il cherche à dissimuler, que la semence de la discorde a été jetée dans les cœurs et qu'elle finira par croître et se propager. Elle était entourée de gens qui pouvaient lui faire croire que le contentement et le bonheur régnaient dans toute la région. Il n'y avait là personne pour lui montrer l'autre aspect de la question, et conséquemment il ne pouvait arriver à une autre conclusion que celle que ses ministres lui prêtent.

L'honorable sénateur qui a proposé cette adresse nous a dit que le vote qui a été enregistré dans la province a été, pour me servir de son langage, une approbation énergique par le peuple non seulement du bill d'autonomie en général, mais des articles de ce bill qui avaient causé tant d'excitation. Il a dit, aussitôt après, à la Chambre, qu'il avait résidé dans le Nord-Ouest durant huit années, qu'il avait consacré beaucoup de temps et d'attention à l'élaboration de l'acte des écoles, et qu'il était, suivant lui, la meilleure loi des écoles de tout l'univers. Or, je demanderai à mon honorable ami de nous dire en toute sincérité comment il se fait que s'il y avait dans le Nord-Ouest une loi qui était la plus parfaite du monde il ait été inséré dans le bill d'autonomie un article modifiant une telle législation? Pourquoi n'était-on pas satisfait de cette législation? Nous, membres de l'opposition, nous étions prêts à laisser les choses telles qu'elles existaient. Alors mon honorable ami aurait pu dire que sa législation si parfaite n'avait pas été modifiée. Il peut dire peut-être qu'elle n'a pas été modifiée. . .

L'honorable M. WATSON: Ecoutez! écoutez!

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: L'honorable sénateur qui a secondé cette motion nous a fait une peinture séduisante de ce qu'il a appelé une école séparée. Si je me rappelle bien les déclarations de ceux qui ont élaboré le bill, ils ont nié énergiquement qu'ils donnaient des écoles séparées.

Hon. sir MACKENZIE BOWELL.

Que lisons-nous dans le discours qu'a prononcé l'autre jour le premier ministre à la grande manifestation de Toronto—manifestation magnifique qui fait honneur à cette ville? Qu'a-t-il dit en parlant du bill d'autonomie? Il était évidemment beaucoup embarrassé à ce moment-là. Personne ne peut lire ce discours sans venir à la conclusion qu'il parlait à un auditoire hostile aux principes contenus dans ce bill, et il a déclaré hardiment qu'il n'avait donné au peuple de la Saskatchewan et de l'Alberta que les dispositions contenues dans l'acte de la constitution.

L'honorable M. SCOTT: Ecoutez! écoutez!

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Qui a dit: écoutez!

L'honorable M. SCOTT: Moi.

L'honorable M. WILSON: Nous le disons tous.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Je regrette beaucoup qu'il approuve cette déclaration. Quand le chef de l'opposition dans la Chambre des communes fit la motion demandant de baser l'article touchant l'éducation sur les dispositions de l'acte de la confédération, mon honorable ami le premier ministre vota contre cette motion, et sans doute l'honorable secrétaire d'Etat, s'il eût été là, eût voté de la même façon. S'il relit le discours du ministre de la Justice, l'honorable M. Fitzpatrick, il verra qu'il a déclaré catégoriquement que le gouvernement avait rédigé l'article du bill de l'autonomie relatif à l'éducation comme il l'avait fait parce qu'il ne croyait pas que la disposition de l'acte de la Confédération donnait au peuple de l'Ouest ce que le gouvernement voulait lui donner. Ce sont leurs paroles, et leurs paroles, et leurs votes contredisent carrément la déclaration du premier ministre. La réponse du ministre de la Justice était claire aussi sur ce point. Le gouvernement a fait la disposition de crainte que l'acte de la Confédération ne donnât pas tout ce qu'on voulait donner à ce peuple-là. Malgré cela, mon honorable ami de la droite déclare qu'il lui a donné les dispositions qui se trouvent dans l'acte de la confédération concernant les écoles. Mon honorable ami a dit que la population de l'Alberta et de la Saskatchewan est très sa-